

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 19 novembre 2020

Le Conseil Municipal de MONTIGNÉ LE BRILLANT s'est réuni à la Mairie le jeudi 19 novembre 2020, à 20 heures, sous la présidence de M. Gérard TRAVERS, Maire.

Étaient présents : M. Gérard TRAVERS, Mme Nathalie FORET-VETTIER, M. Roger GODIN, Mme Christelle PLANCHENAU, Mme Christine COMMERE, M. Pascal POIRIER, Mme Pascale MARAQUIN, Mme Nathalie BOIZARD, Mme Karine COLLET, M. Jonathan LEBOURDAIS, M. Benjamin GAUTIER et M. Joël PLANCHENAU

Absent : M. Lionel BEAUFORT (pouvoir à M. TRAVERS)

Nombre de membres : 13
Présents : 12
Absent excusé : 1
Pouvoir : 1
Quorum atteint : 7

Secrétaire de séance : Mme Nathalie FORÊT VETTIER

Ordre du jour

Citoyenneté – Administratif - Finances :

- Règlement intérieur du Conseil municipal
- Commission de contrôle des listes électorales
- Information local multi activités
- Prime de fin d'année du personnel communal
- Crise sanitaire : plan de relance du conseil départemental, demande d'aide
- Dotations 2020 et 2021
- Questions diverses

Enfance – Jeunesse – Seniors :

- Organisation de la rentrée scolaire du 02/11
- RAM : Nouvelle plaquette et distribution du kit sanitaire auprès des assistantes maternelles
- Point de situation du service civique
- Conseil municipal des enfants
- Questions diverses

Travaux – Urbanisme – Voirie :

- Bilan des ventes et réservations des parcelles du lotissement
- Commission travaux du 14/11
- Création d'un groupe de travail sur la sécurisation routière de Montigné le Brillant
- Questions diverses

Vie associative – Communication :

- Réunions Téléthon du 19/10 et du 05/11
- Commissions Communication du 26/10 et du 16/11
- Subventions aux associations
- Questions diverses

Laval Agglo :

- Compétence eaux pluviales réaffectée aux communes
- Commissions : informations
- Questions diverses

OBSERVATIONS SUR LE COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE

Le Compte rendu est approuvé sans observation particulière.

1- DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DU MAIRE

- Droit de Préemption Urbain

Date	Usage du bien	Adresse	Références cadastrales	Surface	Avis
31/10/2020	Habitation (DREUX)	7 rue des Lauriers	AK 75 - 76	715 M ²	Renonciation
10/11/2020	Habitation (DESCHOEMAKER)	16 rue du Lavoir	AK 497	1 636M ²	Renonciation

- Devis acceptés :
 - Orange : effacement de réseau de la maison FOUQUET coût : 250 €.
 - Entreprise CHAUMONT : devis pour la vérification de la charpente bois de la salle de loisirs pour la phase 1 d'un montant de 1240€ HT et pour la phase 2 1280€ soit un total de 2 520 € Prise en compte de la pose possible de panneaux photovoltaïques (dossier subventionné à hauteur de 30%).
 - Formation à la conduite en sécurité des PEMP (nacelle) de Tony AUBERT qui s'est déroulé le 29 octobre pour un montant de 313.20 €.

2- CITOYENNETE - ADMINISTRATIF – FINANCES

REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Ce règlement est à construire. L'Association des Maires de France en propose un, très exhaustif. Cependant celui-ci demande à être ajusté à notre fonctionnement communal. Une proposition sera faite en Conseil municipal début 2021.

COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

Cette commission a pour objet la révision et l'actualisation des listes électorales. La constitution de cette commission exclut le maire, les adjoints et les conseillers délégués.

Ainsi, feront partie de ce groupe : Christine Commère, Lionel Beaufort, Karine Collet, Benjamin Gautier et Joël Planchenault.

INFORMATION LOCAL MULTI - ACTIVITES

Le local communal situé près du salon de coiffure sera affecté à de multiples fonctions : belote pour les aînés, commercialisation de produits locaux, autres.... Mr et Mme Le Grand d'Ahuillé, producteurs de volailles seront présents pour leur première vente le lundi 23 novembre 2020. D'autres producteurs ont été démarchés, notamment M. et Mme DUBOURG de Cossé-le-Vivien, éleveurs de porcs fermiers élevés sur paille, dont on attend la réponse.

M. le Maire demande un vote pour le nom de ce local. Chacun dépose dans l'urne ses propositions dont le dépouillement se réalisera en fin de séance.

PRIME DE FIN D'ANNEE DU PERSONNEL COMMUNAL

M. le Maire informe le Conseil municipal que le personnel communal bénéficie d'une prime de fin d'année. Il énonce le montant des primes (975,67 € pour un emploi à temps plein). Dans le cadre de la loi, les heures complémentaires ne sont pas intégrées et l'emploi doit être de 6 mois minimum. Il est possible de répartir cette prime mensuellement. Il est cependant convenu de maintenir le versement en une seule fois, en fin d'année.

L'intégration au RIFSEEP a été adoptée en 2019 mais non mise en place. Cette prime tient compte de la nature et du temps du contrat de travail. La Municipalité régularisera ce dossier dès début 2021.

CRISE SANITAIRE : PLAN DE RELANCE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL, DEMANDE D'AIDE

M. le Maire informe qu'un plan de relance est prévu. Dans ce cadre, un dossier d'investissement, pour les jeux extérieurs et le panneau d'affichage, sera présenté au conseil municipal rapidement et déposé près du Conseil départemental.

DOTATION 2020 ET 2021

- Dotations 2020 : Le tableau récapitulatif est en cours de réalisation. La date d'échéance des dossiers est reportée au 1^{er} juin 2021, suite à la crise sanitaire.
- DSIL et DETR 2021 : dépôt des dossiers avant le 15/12/20.
Seront présentés :
 - le remplacement en LED des « Candélabres » Rue des Primevères (dossier non retenu en 2020)
 - la réfection de l'acrotère : en attente de nouveaux devis

QUESTIONS DIVERSES

- Commémoration du 11 novembre
La commémoration a eu lieu en comité très restreint : Maire, adjoints dont Roger Godin – référent défense ainsi que 3 anciens combattants et deux anciens militaires. Après lecture par le Maire, de la lettre du ministre de la défense, M. Doreau a clos la commémoration par un chant de Gream Allwright sur la musique de la Marseillaise. Malgré notre sollicitation, aucun article n'est paru dans la presse.
- Commission extra-municipale cimetière (Elus : G. Travers, Roger Godin, C. Planchenault)
9 personnes se sont portées volontaires pour entretenir le cimetière avant l'échéance de la TOUSSAINT. Encadrés par Fabien Houdelier, (agent technique référent de ce projet), les volontaires sont venus avec leur propre matériel afin de respecter les règles sanitaires. Faute de pouvoir réunir les bénévoles autour d'un moment convivial, une lettre de remerciement a été adressée à chacun.
Cette commission a également pour objectif, en dehors du soutien à l'entretien du cimetière, la réflexion sur l'aménagement de celui-ci (visites de lieux différents sur le département).

Il est rappelé que la Municipalité fait en sorte d'avoir toujours un caveau et 1 caverne d'avance.
- Arrêté pour les engins motorisés
Un arrêté est demandé pour l'interdiction des engins motorisés dans le petit bois et les chemins verts : leur fréquentation est trop dangereuse pour les autres randonneurs. Une verbalisation est décidée, en cas d'infraction (montant de l'amende : 150 €).
- Arrêté dépôt sauvage d'ordures
Il est demandé un arrêté avec verbalisation pour tous dépôts d'ordures en dehors des containers prévus à cet effet. Il est proposé une verbalisation de 450€ le M3. Jugée trop élevée, le coût est ramené à l'unanimité à 150 €.
- Bar restaurant Le Pétoulet
Mr. Le Maire a lu un courrier de M. TAFFOREAU qui souhaite une réduction de loyer vu la conjoncture actuelle. Il a été décidé à l'unanimité une aide sur le loyer commercial (réduction de 50%, soit 365.15 € HT), pendant le temps de la crise sanitaire et de la fermeture du bar-restaurant.
- Salon de coiffure
Répondant à la demande de Mme Chesnais, une suspension de loyer pour le mois de novembre, soit un montant de 332.80€, a été votée à l'unanimité, pour non possibilité d'exercer.

- Devis « Toma Connect » : accepté, pour 3 ordinateurs pour le personnel communal (reconditionnés, à hauteur de 220€ l'ordinateur).

3- ENFANCE JEUNESSE SENIORS

RAM (Réseau Assistantes Maternelles)

Mme Nathalie FORET -VETTER informe le Conseil Municipal qu'une nouvelle plaquette a été créée par l'animatrice du RAM en concertation avec les assistantes maternelles qui le souhaitent. Celle-ci a été remise en main propre lors de la distribution des kits sanitaires (projet Caf et Conseil départemental de la Mayenne) auprès des 10 assistantes maternelles de la commune.

En raison de la crise sanitaire, les animations sont suspendues comme 90% des RAM en Mayenne.

ORGANISATION DE LA RENTREE DU 2 NOVEMBRE

L'organisation de la rentrée a nécessité beaucoup d'efforts de la part du personnel communal afin de respecter les règles définies par l'état à savoir le non-mélange de groupes d'enfants. Ainsi, sur le temps des accueils du matin et du soir et sur celui de la restauration, les enfants sont réunis uniquement par groupe de classe et d'école. Le renfort des services civiques et de Florian Beaufort en stage d'éducateur spécialisé a été très précieux pour maintenir les engagements sanitaires.

Comme pour la bibliothèque, il a été décidé de fermer la ludothèque. Pas de drive possible ni de dépôt et retrait car les jeux ont été utilisés pour varier les activités au sein des écoles et de l'accueil de loisirs.

SERVICE CIVIQUE

Cacilia Jolivet a lancé plusieurs projets dans le cadre de ses missions :

- l'anti gaspillage alimentaire avec la confection de poubelles ludiques
- le recensement des besoins des jeunes pour l'argent de poche avec une rencontre /réflexion sur le temps des vacances de la Toussaint.
- La participation à la construction d'une animation jeunesse communale et avec la commune d'Ahuillé (mercredi échanges)
- La rénovation du site internet de la commune
- La réalisation du flyer pour le téléthon.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

N. FORET-VETTER informe le Conseil Municipal que cette activité sera abordée différemment cette fois-ci : les jeunes se retrouveront une matinée pour évoquer leurs besoins et souhaits sur la commune en présence de C. JOLLIVET (service civique) et de J. LEBOURDAIS (conseiller référent). Tant que de nouvelles élections n'ont pas eu lieu, l'ancien conseil municipal est toujours élu. Une nouvelle formule d'élection est à repenser si la COVID est toujours active en début d'année 2021.

QUESTIONS DIVERSES

- Proposition de L'Huisserie pour la mise en place d'un centre de loisirs en communes associées sur la 3eme semaine du mois d'août 2021. Maintien de l'ouverture de la dernière semaine d'août avec la commune d'Ahuillé.
- Demande de l'Ecole privée : report de la subvention 2020 sur 2021 pour permettre le départ en classe de neige des enfants uniquement de la classe de M. Bourdais (non-mutualisation des coûts avec l'école d'Ahuillé comme habituellement) : accordé.
- Le repas des Aînés prévu le 22 novembre est annulé. Un courrier sera adressé aux habitants de plus de 65 ans. Une réflexion est en cours pour décider de ce qui pourrait le remplacer cette année. Décision lors de la prochaine réunion de CCAS le 14 décembre 2020. Pour rappel, il y a 44 personnes seules et 198 couples de plus de 65 ans sur la commune soit 232 personnes et 134 foyers.

- Information sur la poursuite de la formation BAFA de Malika Saïdoun (module perfectionnement sur le thème du Handicap) : devis de 329 € validé

4- TRAVAUX URBANISME VOIRIE

BILAN DES RESERVATIONS DES PARCELLES DU LOTISSEMENT

M. Roger GODIN présente un bilan satisfaisant : 12 confirmations et 4 dossiers en attente.

Le calendrier prévisionnel des ventes est le suivant :

- 6 pour le 4^{ème} trimestre 2020
- 4 pour le 1^{er} trimestre 2021
- pour le 2^{ème} trimestre 2021.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DES TRAVAUX DU 14/11

Maison Fouquet :

M. Roger GODIN informe le Conseil Municipal que la fin des travaux de déconnexion du bâti aux différents réseaux a été réalisée en novembre. Il reste à la charge de la commune l'arrachage des arbres de la parcelle et le bornage prévu par le géomètre. L'entreprise MEIGNAN interviendra sur la charpente de la maison attenante (ex Forge) semaine 49. La démolition est prévue par la société SNTP semaines 51 et 52.

Avancement dossier salle de Loisirs :

Il y a plusieurs scénarios possibles :

- Une installation de production revente totale (salle des loisirs) de 27 kWc
- Une installation de production revente totale de 27 kWc + école 9kWc soit 36 kWc
- Deux installations :
 - o Une installation de 9 kWc en autoconsommation avec revente du surplus située sur la toiture sud de la partie école (investissement estimé 19 600 € HT)
 - o Une installation de 27 kWc en revente totale qui couvrirait la quasi-totalité de la toiture sud de la salle de Loisirs (investissement estimé 31 000 € HT)

Entretien des voiries : de nombreux chemins, carrefour et trottoirs doivent être planifiés en 2021 pour travaux, des devis doivent être établis pour être budgétés. Une priorisation doit être faite, cela sera possible après une vision plus globale des besoins.

Marquage au sol : Les entrées du bourg sont à refaire, un avis sera demandé à la DDT 53 afin de proposer des aménagements.

Terrain de football :

- Éclairage : 3 nouvelles lampes installées très récemment sont en panne, nécessitant l'intervention de l'entreprise EIFFAGE.
- Entretien des terrains : Après la rencontre avec M. Rémy BOIZARD, président du club de football, il a été pointé la nécessité d'une remise en état du terrain d'honneur. Des devis ont été faits pour décompactage, aération, « sablage » et réengazonnement.

Salle des associations : Des travaux d'entretien ont été visés et réalisés. Des travaux plus lourds seront chiffrés (coffre de gaines de ventilation).

- Diverses sécurisations de petits accès tels que les escaliers des voies pédestres sont en cours d'évaluation, les travaux seront réalisés très rapidement.

CREATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL SUR LA SECURISATION ROUTIERE

La sécurisation concerne essentiellement la Côte des murs et le chemin du Coudray mais un regard global sur l'ensemble de la commune sera nécessaire.

3 phases en concertation avec les élus, les usagers et les organismes d'état seront organisées :

- Diagnostic

- Proposition
- Planification de la mise en œuvre

LOTISSEMENT DU COUDRAY

De nombreuses difficultés concernent :

- le bornage du lot E non réalisé lors de sa création
- le déplacement du boîtier Télécom non réalisé du lot 8 vers le lot E
- une erreur d'adressage pour la 1^{ère} tranche sur le cadastre
- l'harmonisation du prix des parcelles.

DECORATIONS DE NOËL

3 possibilités sont évoquées :

- Décoration habituelle
- Pas de décoration
- Décoration réduite (où ?)

Il est également proposé de basculer le différentiel budgétaire vers le fleurissement et l'aménagement paysager.

Après débat, il est proposé de maintenir les illuminations dans la rue principale, à l'église et à la mairie et d'ajouter un grand sapin de NOËL en cœur de bourg en utilisant les guirlandes de la rue des Primevères déjà existantes. L'idée est de centraliser la décoration auprès des commerces et de donner un peu de lumière festive au regard de la morosité de la période.

5- VIE ASSOCIATIVE - COMMUNICATION

COMPTE RENDU DES REUNIONS TELETHON DU 19/10 ET DU 5/11

Mme Christelle PLANCHENAUlt informe le Conseil Municipal des points abordés.

En complément des activités proposées par la commune (voir compte rendu du CM du 15/10), il a été envisagé

- une course relais « 24h de Montigné » sous la forme course qui relie chaque commune participante,
- un « défi soupe » avec pour juges les maires de chaque commune, lors de la soirée de clôture.

La visio TELETHON du 5/11 avec la coordinatrice départementale du Téléthon informe que les actions envisagées ne peuvent plus avoir lieu à cause du confinement et des exigences sanitaires.

Des bulletins de dons personnalisables seront diffusés dans les cartables des écoliers et mis à disposition chez les commerçants ouverts. Les responsables préconisent de mettre un maximum d'affiches et de banderoles et d'être le relais des réseaux sociaux.

Pour la section départementale, il a été conçu une page de collecte départementale Téléthon avec pour objectif la récolte de dons de 50 000€. Mme Vanduck nous propose de promouvoir cette page pour les aider à atteindre leur objectif.

<https://soutenir.afm-telethon.fr/trop-trop-fort-la-mayenne->

La Municipalité de Montigné propose de personnaliser le bulletin de dons, disponible à partir du 20, en intégrant le nom de toutes les communes et le flyer commun.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS COMMUNICATION DU 26/10 ET DU 16/11

- « Le Montignéen » devrait paraître en janvier 2021. Le guide pratique et le calendrier des manifestations 2021 sont en cours d'ébauche. Il est décidé la diffusion de 2 journaux annuels en janvier et juillet 2021.
- D'autres formes de communication sont en réflexion : site internet plus intuitif, panneau lumineux sur la place commerçante...
- Chaque commission municipale doit transmettre les articles qui concernent le travail engagé. Les associations ont également été invitées à transmettre leurs écrits. Quelques articles sont déjà parvenus. Le montage du journal doit être bouclé le 30 novembre au plus tard (délai contraint par le temps de travail de l'imprimeur).

REUNION « PANNEAU D’AFFICHAGE »

La réunion du 12 novembre prévue avec l'ASLM a été reportée car des subventions peuvent être mobilisées pour ce type de projet.

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

- Site internet de la commune www.montignelebrillant.mairie53.fr

Cacilia Jollivet, service civique, met à jour le site internet de la commune.

Depuis le 9 novembre, des modifications ont été réalisées modernisant le site avec le même modèle graphique que le journal communal. Il reste encore à actualiser le contenu et quelques détails sur la forme.

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Dès janvier 2021, il sera envoyé aux associations un document « type » de demande de subvention sur lequel chaque association devra présenter sa situation financière (situations des différents comptes) et ses projets pour l'année à venir qui justifient la demande d'aide.

Les subventions accordées seront donc étudiées de façon équitable sur la base de documents similaires à toutes les associations demandeuses de soutiens financiers.

PROCHAINES COMMISSIONS OU GROUPES DE TRAVAIL

- Commission communication (finalisation du journal communal) Le 30/11/20 à 20h
- Commission communication (relecture du BAT) : Le 15/12/20 à 19h30
- Réunion organisation Fête du jeu le 13/02/21 Le 08/12/20 à 20h

QUESTIONS DIVERSES

- Quel numéro attribuer au futur journal « Le montignéen » n°1 ou n°72 ?

Le 1er Journal communal est paru en 1983 sous la mandature de M. De Ferrière, Maire. Ce journal a été nommé ainsi jusqu'au numéro 21 en 1997. En février 1998, avec M. JF Doreau dans la fonction de Maire, est apparu le « Journal d'Informations Montigné » n°1. Le dernier « JIM » est sorti en janvier 2020 sous le numéro 50.

Pour faire valoir ce travail effectué depuis presque 4 décennies, le Conseil Municipal a décidé ce 19/11 d'apposer le numéro 72 au prochain journal communal appelé « Le Montignéen ».

- Des idées pour la participation au calendrier virtuel proposé par Laval Agglo

Laval Agglo nous propose de participer à un calendrier virtuel.

Il s'agit de mettre en valeur dans une fenêtre virtuelle notre commune : une photo, une histoire, une anecdote de Noël, un personnage passionné par Noël, un producteur ou commerçant spécialisé dans les produits de Noël, etc.

Les élus proposent le nouveau sapin et les illuminations du centre bourg.

NOM DONNE AU LOCAL MULTI ACTIVITES - DEPOUILLEMENT

Le premier dépouillement a donné lieu à 19 propositions. Au deuxième, 3 noms sont arrivés en tête : « courses-circuit », « loca'terre » et « le petit local ». Ce dernier est sorti vainqueur avec 7 voix. Malgré l'heure tardive, et après les votes, le nom pour ce local a suscité une vraie émulation d'idées complémentaires.

Cependant seul le vote fait foi de décision définitive : ce sera « **LE PETIT LOCAL** ».

PROCHAINE RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du Conseil Municipal du 19 novembre 2020

Elle aura lieu le samedi 19 décembre 2020 à 09h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0h.

Visé par la secrétaire de séance

Le Maire,

Gérard TRAVERS	Nathalie FORET-VETIER	Roger GODIN

Christelle PLANCHENAU	Nathalie BOIZARD	Jonathan LEBOURDAIS
Pascal POIRIER	<i>Absent excusé</i> Lionel BEAUFORT	Karine COLLET
Pascale MARAQUIN	Benjamin GAUTIER	Christine COMMERE
Joël PLANCHENAU		